

Le 25 mai 2021

Circulez, y-a-rien à voir !

MÉTÉO: DU RIFI FI À PRÉVOIR CHEZ DS SMITH!!



Suite aux revendications de l'intersyndicale, le directeur général et le DRH groupe ont tout de même pris la décision d'échanger avec les organisations syndicales le jeudi 20 mai de 16h30 à 17h30. Une heure pas plus, notre directeur général ayant une

réunion dans la foulée, en gros, je vous sers la soupe et dégagez !

Voici en quelques lignes ce qui ressort de cette pseudo réunion :

⇒ **Prime dite MACRON :** la direction générale est fière de nous proposer 250€ dans les conditions évoquées, au global France, cela représente une enveloppe de 500000€ soit environ 1% des résultats du groupe, devinez où iront les 99% restant ?

L'intersyndicale reste sur sa position, c'est 1500€ pour chaque salarié quelque soit son statut et sans plafond !

⇒ **Mise en place d'un accord dérogatoire de participation sur tous les sites :** la direction générale compatit à notre chagrin et va regarder pour faire des propositions fin juin. Cela fait plus de 3 ans qu'elle y regarde, reste à savoir quand elle va agir !

L'intersyndicale restera sur sa revendication !

⇒ Augmentation des plafonds d'intéressement sur l'ensemble des sites avec un accord calqué sur celui de Nord-Est : alors là, les salarié.es peuvent se broser, elle reverra les plafonds sur certains sites, rien de plus !

⇒ Augmentation du plafond de l'ancienneté à 20 ans avec un palier à 18 ans : la direction générale va travailler sur les grilles de salaire pour faire monter les salarié.es en compétence. L'intersyndicale constate que la direction générale a répondu à côté, à croire qu'elle n'a rien compris de la demande !

Encore une fois, l'intersyndicale demande le déblocage de l'ancienneté à 18 ans et à 20 ans.

L'intersyndicale a réaffirmé sa position constatant que la direction générale n'a rien compris des attentes des salarié.es. Pire encore, la direction générale dans une ultime provocation a laissé entendre que les salarié.es n'avaient pas à se plaindre. Les organisations syndicales FILPAC-CGT DS Smith France, CFDT DS Smith France, FO DS Smith France et CFE-CGC DS Smith France réunies ce mardi 25 mai 2021 appellent à la grève des heures supplémentaires à compter de ce jour et pour une durée indéterminée le temps d'organiser sur chaque site de DS Smith des journées d'actions nationales simultanées !

L'INTERSYNDICALE DS Smith France.